

LA SANTÉ ET LA MALADIE ENTRE SCIENCE ET SOCIÉTÉ : LA CONSTRUCTION DES NORMES

Partie II :

« NORMES INDIVIDUELLES ET NORMES SOCIALES »

I. La construction sociale des normes vitales et du corps humain

A. L'homme, inventeur de ses milieux et de ses genres de vie. La distinction entre normes vitales et normes sociales

Quelles limites assigner à la volonté de l'individu ? Comment prendre en compte la norme propre de chaque individu, sachant que dans la société contemporaine chaque individu participe à l'utopie de la santé parfaite et repousse les limites de la normalisation ?

L'homme invente ses genres de vie, genres de vie qui s'inscrivent dans des normes sociales.

- Les normes sociales sont des références et préférences collectives, c'est-à-dire des manières de vivre qu'une société choisit à un moment donné.
- Parmi les normes sociales on a les normes religieuses, morales, politiques, économiques, esthétiques,...
- Les normes sociales sont des règles de vie collective qui conditionnent les pratiques corporelles des individus : activité physique, alimentation, relations sexuelles, procréation,...

Pour apprécier l'état normal ou pathologique d'un sujet, il faut considérer sa relation au milieu naturel mais aussi sa relation avec le monde social et culturel.

Les normes sociales se distinguent des normes vitales :

- Les normes vitales sont intérieures et émanentes à l'organisme. L'organisme est un tout dont les parties ne peuvent être séparées. Sa finalité, à savoir la conservation et l'expansion dans le milieu, sont des qualités qui lui sont immédiatement données : il y a dans l'organisme des forces qui luttent contre la maladie, qui participent à la recherche de la conservation et de l'expansion.
- Les normes sociales ne sont pas intérieures à la société mais historiquement construites car la société humaine n'est pas d'emblée un tout.

La relation des individus dans une société n'est pas toujours la même : elle peut être intégrée (sociétés traditionnelles) ou distendue (sociétés marquées par l'individualisme).

- Dans les sociétés individualistes, les individus imposent leurs intérêts particuliers et cherchent à dissoudre le tout.
- Dans les sociétés communautaristes, l'intérêt de la communauté tend à être considéré comme plus important que l'intérêt individuel.

Le but que poursuit une société n'est pas immédiatement donné, mais toujours historiquement et politiquement choisi. Chaque individu s'interroge sur le but que la société doit avoir, le problème est donc de faire converger les individus vers un même but. Les conflits d'intérêt sont à l'origine de l'instabilité des sociétés. La direction d'une société étant toujours construite, elle est donc toujours variable.

La société humaine invente et produit ses propres organes de régulation pour dominer le milieu naturel : outils, machines de plus en plus sophistiquées. Elle se donne également des institutions, c'est-à-dire des organes d'autorégulation : institutions politique, économique, sociale, scolaire,...

Les normes sociales sont les résultats de choix collectifs historiquement déterminés, donc variables.

B. La construction sociale des normes vitales humaines

1. Les normes vitales humaines sont des normes sociales

Les normes biologiques, mesures de la vie, sont les résultats de la construction de la société. Quant aux genres de vie, ils sont le produit de normes sociales. De fait, les normes vitales humaines ne sont pas des faits de la nature mais des produits de la culture. Ces genres de vie sont ensuite très vite traduits dans des normes statistiques : longévité, natalité,...

- La longévité traduit les conditions de travail de la société, les conditions d'hygiène, d'éducation à la santé, d'accès aux soins, soit le développement de la médecine en général. La mesure moyenne de la longévité est une norme médicale statistique traduisant les choix politiques et sociaux mais aussi les habitudes (religieuses notamment).

Par conséquent dans la physiologie humaine, une constante, c'est-à-dire une norme statistique, n'est pas normale parce qu'elle est fréquente mais fréquente parce qu'elle est normale, c'est-à-dire préférée dans une société donnée, dans un genre de vie donné.

- La diurèse en Chine est significativement supérieure par rapport aux pays occidentaux car les activités ne sont pas les mêmes.

L'homme est un être normatif comme tous les vivants. Mais pour Georges Canguilhem, l'homme n'est pas un animal comme les autres, il a sa propre spécificité : la normativité n'est pas innée chez lui, elle s'épanouit grâce aux normes sociales et politiques. C'est la liberté.

2. L'invention humaine et technique du corps. Instrumentalisation du corps. Utopie de la santé parfaite. Médicalisation de l'existence.

La normativité vitale se manifeste par l'invention technique. L'homme invente des instruments (moyens de transport, de communication,...) qui sont des organes artificiels, des prothèses qui prolongent le pouvoir de l'organisme sur le milieu. L'homme étend son organisme pour s'approprier le milieu naturel.

Dans ce développement de la technique, l'homme produit et réinvente son propre corps, notamment grâce aux techniques médicales :

- Vaccins, greffes, thérapie génique (cellules souches) ;
- Modifications psychiques : psychotropes (médicaments) licites ou illicites, pour s'adapter à des situations sociales de plus en plus difficiles.

Cette instrumentalisation du corps fait que nous considérons aujourd'hui comme anormale ou pathologique notre finitude, c'est-à-dire les limites que le corps impose à nos actions et à nos projets, comme par exemple la fatigue, la tristesse, le risque d'accident, le vieillissement, la stérilité,...

La médecine se donne désormais pour finalité la transformation ou l'amélioration de l'homme. L'utopie de la santé parfaite, de la maîtrise totale du corps, le fantasme d'une normalité réellement infinie sont aujourd'hui la norme sociale prédominante. Ceci conduit à une médicalisation globale de l'existence : tout ce qui pose problème dans l'existence devient pathologique et réclame une réponse médicale.

L'utopie de la santé parfaite peut être regardée comme un phénomène de normalisation collective conduisant au fait que nous adoptons tous les messages prescrits par la santé publique.

Cette normalisation comportementale procède de la pression qui s'exerce sur l'individu depuis la société, afin que ce dernier s'adapte aux normes sociales existantes, qu'il soit physiquement et psychologiquement performant.

Dans nos sociétés individualistes, sociétés promouvant l'autonomie de l'individu, l'individu doit être maître de sa propre existence, responsable de ses choix, indépendamment des conditions extérieures. Cette pression économique et sociale s'exerce sur les individus qui souhaitent eux-mêmes être performants, c'est-à-dire qu'ils se soumettent librement à la norme sociale de la santé parfaite.

Cependant, l'utopie de la santé parfaite repose sur une compréhension erronée de la santé, en particulier à partir de la notion d'adaptation. Comme le définit Georges Canguilhem, la santé ne consiste pas à s'adapter à un milieu de vie donné mais à des variations du milieu de vie. L'adaptation à un seul milieu de vie correspond à l'état pathologique. La santé est synonyme d'adaptabilité dynamique, non d'adaptation statique.

Par ailleurs, les normes sociales sont toujours inventées par l'homme, historiquement construites. La santé humaine ne réside donc pas seulement en la capacité à s'adapter aux normes sociales existantes, actuelles dans une société, mais aussi en la résistance à ces normes.

La santé physique et psychique se définit comme la capacité à demeurer relativement indépendant des normes et situations sociales. De fait, dire d'un sujet qu'il est malade alors qu'il est inadapté à la société telle qu'elle est est illégitime.

Pour soigner, il faut s'intéresser à la normalité propre de l'individu et ne pas tenter de lui imposer la norme sociale.

II. Médecine et « biopouvoir »

Michel Foucault (1926-1984), ancien élève de Georges Canguilhem, a prolongé les travaux de ce dernier en montrant que les pratiques médicales sont soumises aux normes sociales.

A. L'analyse foucauldienne de l'émergence de la santé publique : les notions de « biopouvoir » et de « biopolitique »

Depuis le 18^{ème} siècle, la norme sociale est soumise et irriguée à la norme médicale. Cette soumission est appelée « biopouvoir ».

Le « biopouvoir » est un terme qui tire son origine du fait que depuis le 17-18^{ème} siècle, le pouvoir politique n'est plus le pouvoir qu'avait le souverain de tuer pour punir ou faire la guerre, mais d'abord le pouvoir de faire vivre, c'est-à-dire le pouvoir de gouverner la vie biologique des individus. La vie devient l'enjeu du pouvoir.

On distingue deux pouvoirs dans le « biopouvoir » :

- La discipline : elle apparaît à partir du 17^{ème} siècle dans les écoles, usines, casernes et hôpitaux. C'est le pouvoir de standardiser, normaliser les corps (déplacement et gestes corporels) ;
- La « biopolitique » : c'est le contrôle médical de la santé des populations dont fait partie la santé publique. Cette dernière s'intéresse à la préservation et à la promotion de la santé collective, tandis que la médecine clinique s'intéresse au traitement des maladies individuelles.

Michel Foucault a montré l'essor de la « biopolitique » au 19^{ème} siècle, dont la santé publique en a été une conséquence. Parmi les politiques de santé publique, on a :

- L'apparition de la médecine familiale (pédiatrie) dès le 18^{ème} siècle ;
- L'apparition de la médecine urbaine (salubrité) à la fin du 18^{ème} siècle, se traduisant par le déplacement des cimetières vers la périphérie des villes, l'attention portée à la circulation de l'air dans la ville, la construction d'égouts et la mise à disposition d'eau potable ;
- Le développement de l'hygiène publique au 19^{ème} siècle, grâce à la bactériologie. On assiste alors à la promotion de la propreté : lavage des mains, développement de l'antisepsie dans l'hôpital, vaccination gratuite.

- Une politique de contrôle de la natalité des classes pauvres.

La norme médicale devient prépondérante dès le 18^{ème} siècle, elle assure une fonction croissante de contrôle de normalisation sociale.

B. La médecine contemporaine de la santé et l'actualité du concept de biopouvoir : la responsabilisation des individus et la question de la normalisation de leurs comportements à l'égard de leur corps.

Au 20^{ème} siècle, on est passé d'une médecine des maladies à une médecine de la santé, médecine qui s'appuie de plus en plus sur la prévention et la prédiction des maladies. On assiste alors au recul des maladies infectieuses et à la croissance des maladies chroniques et dégénératives.

La médecine contemporaine se fonde sur une nouvelle individualisation du patient, désormais individu identifié et traité en fonction de ses facteurs de risque. Cela se fait par exemple par la mesure de la tension, le dosage du cholestérol, la recherche de gènes de prédisposition au cancer.

L'objet de la médecine contemporaine tend à ne plus être le malade ni la maladie elle-même, mais le risque de maladie, de sorte que tout individu soit défini comme un malade en puissance.

Dans ce cadre, la promotion de la santé des individus se fait au prix d'une responsabilité de l'individu. De fait, celui-ci doit contrôler ses comportements, éviter les comportements à risque en fonction de facteurs. Il se soumet de manière autonome aux normes médico-sociales. Par conséquent, tous les comportements corporels font l'objet de messages de la santé publique : manger équilibré, faire du sport, ne pas fumer,...

Tous les individus qui sont parfois soumis à des inégalités sociales et culturelles peuvent-ils se conformer à ces normes ? N'assistons-nous pas à une normalisation sociale des comportements où l'attention portée à l'individu et à sa santé conduit paradoxalement à la remise en cause de sa liberté de sujet ?

Une des difficultés de la médecine contemporaine est donc de permettre à l'individu, face à la maladie et à la société, de demeurer le sujet de sa vie, sans empiéter sur sa liberté, sans se confondre avec un contrôle moral ou social, et sans néanmoins se sacrifier à l'utopie de la santé parfaite.